

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2017 Numéro de version 2 Révision: 22.10.2015

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SP Fluid 3013
 Code du produit: 06.30.21

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

• Secteur d'utilisation SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation,

spectacle, services, artisans)

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général /

consommateurs

Catégorie du produit
 PC17 Fluides hydrauliques

• Catégorie de processus PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés

continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement

équivalentes

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et

déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou

déchargement) dans des installations spécialisées

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de

confinement équivalentes.

· Catégorie de rejet dans

**l'environnement**ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

· Emploi de la substance / de la

**préparation** Huile hydraulique

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

• **Producteur/fournisseur:** Kroon Oil BV

Dollegoorweg 15 7602 EC ALMELO

Tel.: +0031-(0)546-818165

· Service chargé des

renseignements: Product safety department - vib@kroon-oil.nl
• 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +31 (0)546 818165 (9 à 16 h., du lundi au vendredi)

NL - National Poison Information Centre (NVIC):

Tel.nr.: +31 30 - 2748888 - Only for the purpose of informing medical personnel in

case of acute intoxications.

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement

Danger

(suite page 2)

Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 22.10.2015 Date d'impression: 31.05.2017 Numéro de version 2

Nom du produit: SP Fluid 3013

(suite de la page 1)

Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: 1-Decene, Dimer, Hydrogenated

huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement

· Mentions de danger H332 Nocif par inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

P101 · Conseils de prudence En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient

ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P405 Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/ P501

régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires: EUH208 Contient éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif. Peut produire

une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 68649-11-6	1-Decene, Dimer, Hydrogenated	50 -100%
NLP: 500-228-5	♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ Acute Tox. 4, H332	
Reg.nr.: 01-2119493069-28		
CAS: 72623-86-0 EINECS: 276-737-9	huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement Asp. Tox. 1, H304	10 - <25%
Reg.nr.: 01-2119474878-16 CAS: 61791-44-4		0.4 .40/
EINECS: 263-177-5	éthanol, imino-2,2' bis-, dérivés N-alkyles de suif Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	0,1 - <1%

L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO. · Indications complémentaires:

conformément à la norme IP346.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales: Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures

seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures

après un accident.

· Après inhalation: Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au

chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien

les paupières.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels

Pas d'autres informations importantes disponibles.

soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· 5.1 Moyens d'extinction

CO2, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et · Movens d'extinction:

protéger les récipients de produit exposés.

(suite page 3)

Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2017 Numéro de version 2 Révision: 22.10.2015

Nom du produit: SP Fluid 3013

(suite de la page 2)

· Produits extincteurs

déconseillés pour des raisons

de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du

mélange Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de

**sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgance

procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes

d'eau souterraines. • 6.3 Méthodes et matériel de

**confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant

d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration).

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'une nappe d'huile.

· Préventions des incendies et

**des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux

et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le

stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les

**conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

 Indications complémentaires pour l'agencement des

installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par

poste de travail:

Contient de l'huile minérale. Dans les cas ou un brouillard peut se produire, la réglementation US conseille de respecter une valeur moyenne d'exposition de 5

mg/m3 et une valeur limite d'exposition de 10 mg/m3.

### · DNEL (Derived No Effect Level) for workers:

#### 68649-11-6 1-Decene, Dimer, Hydrogenated

Inhalatoire Acute - systemic effects, worker 60 mg/m³ (worker)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 22.10.2015 Date d'impression: 31.05.2017 Numéro de version 2

Nom du produit: SP Fluid 3013

(suite de la page 3)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de

protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour

animaux.

· Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas

d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de

l'air ambiant.

· Protection des mains:



Porter des gants de protection contre les produits chimiques selon EN

Gants résistant à l'huile

· Matériau des gants Caoutchouc nitrile

Gants en PVC Gants en néoprène

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,35 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/ contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne

disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés.

L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur	les propriétés p	ohysiques et c	himiques essentielles
------------------------	------------------	----------------	-----------------------

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Vert foncé · Odeur: Caractéristique

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >300 °C

· Température de suintement:

Point d'écoulement -60 °C (ASTM D97)

· Point d'éclair 156 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

0,825 g/cm3

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

· Densité à 20 °C:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Non déterminé. Coefficient de partage: n-octanol/eau:

(suite page 5)

Page: 5/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 22.10.2015 Date d'impression: 31.05.2017 Numéro de version 2

Nom du produit: SP Fluid 3013

(suite de la page 4)

· Viscosité: 40 °C	19 mm²/s (ASTM D445)
<ul><li>Teneur en solvants:</li><li>Solvants organiques:</li><li>9.2 Autres informations</li></ul>	0,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique/ conditions à éviter:

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants. · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles. · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques · Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
68649-11-6 1-Decene, Dimer, Hydrogenated					
Oral	LD50	>4000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (lapin)			
Inhalatoire	LC50 (4 h)	11 mg/l (ATE)			
72623-86-0 huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement					
Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 401)			
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin) (OECD 402)			
Inhalatoire	LC50 (4 h)	>5,53 mg/l (rat) (OECD 403)			

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation

· Cancérogénicité

Pour la sensibilisation des voies respiratoires ou cutanée : Non considéré comme

un agent de sensibilisation.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Ce produit contient des huiles minérales qui sont considérées comme extrêmement raffinées et ne sont pas considérées comme cancérogènes par le CIRC. Toutes les huiles de ce produit se sont avérées contenir moins de 3% de produits extractibles

par le test IP346.

 Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

(suite page 6)

Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2017 Numéro de version 2 Révision: 22.10.2015

Nom du produit: SP Fluid 3013

(suite de la page 5)

• Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

68649-11-6 1-Decene, Dimer, Hydrogenated

LL/EL/IL50 >1000 mg/l (poisson)

72623-86-0 huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement

LL/EL/IL50 > 100 mg/l (poisson)

· 12.2 Persistance et

**dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

• 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans

les égouts.

· Catalogue européen des déchets

13 01 11\* huiles hydrauliques synthétiques

· Emballages non nettoyés:

• **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

**désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 31.05.2017 Numéro de version 2 Révision: 22.10.2015

Nom du produit: SP Fluid 3013

(suite de la page 6)

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

**chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

· Service établissant la fiche

technique: Product safety department.

Contact: Product safety department

• Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique –

Catégorie 3

· . Sources.

\* Données modifiées par rapport à la version précédente